

Phase II

Depuis le mercredi 21 décembre 2011, nous savons que nous recevrons du *Conseil du patrimoine religieux du Québec* 70 % des 350 000 \$ que coûtera la phase II de la restauration du toit de notre église. Nous sommes assurés de recevoir 245 000 \$. Il nous faut trouver les 105 000 \$ (30 %) qui nous incombent.

La phase I a coûté 300 000 \$. Nous avons reçu 210 000 \$ du *Conseil du patrimoine religieux* ; il nous fallait donc trouver 90 000 \$. Grâce à votre générosité, nous avons amassé 68 395 \$, soit 76 % de notre objectif. Bravo et merci !

Nous entamons, en 2012, notre deuxième levée de fonds. Notre objectif ? 105 000 \$. Voilà la quote-part que nous devons assumer des 350 000 \$ nécessaires à la réalisation de la phase II.

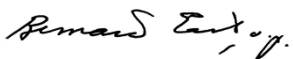
De nouveau nous en appelons à votre générosité. Ensemble nous pouvons mener ce projet à terme. Votre situation financière vous le permet ? Donnez généreusement ! Votre situation est plutôt précaire ? Nous comprenons, donnez selon vos moyens ! L'important c'est ce qui se passe dans votre cœur.

La ministre, Mme Christine St-Pierre, s'étonnait que nous ayons pu amasser une telle somme dans notre milieu avec la faible pratique religieuse. Je lui ai dit : « Une dame de la paroisse qui vit de l'aide sociale a voulu faire sa part malgré sa pauvreté. Toute gênée, elle m'a donné une pièce de 2 \$. » Vous n'avez pas à rougir, lui dis-je ! Vous rappelez-vous les paroles de Jésus : « *Vraiment, je vous le déclare, cette veuve pauvre a mis plus que tous les autres. Car tous ceux-là ont pris sur leur superflu pour mettre dans les offrandes ; mais elle, elle a pris sur sa misère pour mettre tout ce qu'elle avait pour vivre* ». (Lc 21, 1-4)

Peu importe vos moyens et le don que vous faites. Que chacun voit, en toute conscience, quel don il peut fournir pour assurer le maintien de notre église.

À l'avance, merci de votre générosité,

Votre curé,



Bernard East, o.p.

Le 9 janvier 2012